

Vue sur le Blog :

Repas des anciens, le samedi 10 décembre



© <http://loisyinfo.canalblog.com> - photo Guy Lefebvre



© <http://loisyinfo.canalblog.com> - photo Guy Lefebvre



© <http://loisyinfo.canalblog.com> - photo Guy Lefebvre

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY-SURMARNE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17h à 19h
Mardi : 10h00 à 12h00 et 18h à 19h
Mercredi : 18h à 19h
Jeudi : 18h à 19h
Vendredi 10h00 à 12h00
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail : mairie.loisysurmarne@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 à 11h30
Mardi 17h00 à 19h00
Mercredi 14h00 à 16h00
Samedi (1^{er} du mois) 10h00 à 12h00
Tél : 03.26.72.23.31
E-mail : bibliothequeloisysurmarne@orange.fr
Fermeture annuelle en juillet et août et pendant les vacances de Noël

DECHETTERIE

Horaires d'hiver : 01/10 au 31/03

Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 17H
Samedi : 9H à 17H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :
1 rue Jean JUIF à Vitry Le François (en face de chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes

ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H

Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1^{er} mai, Noël et 1^{er} janvier

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3^e Jeudi du mois de Février et Octobre :
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.

FAMILLES RURALES

6 Rue du Met Jacquet
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30
ainsi que les mardis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 00
Tél : 03 26 72 54 31
famillesrurales.loisysurmarne@orange.fr



Loisy – Info

Janvier 2017

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito :

L'année 2017 vient de débuter depuis quelques jours, elle fait suite à plusieurs années émaillées de tensions et d'insécurité, souhaitons que 2017 soit porteuse d'apaisement et de calme. Ce sera aussi une année d'élections, ce qui ne manquera pas d'apporter des cortèges de nouvelles décisions ou orientations et par conséquent la nécessité pour les communes de s'adapter à ces directives et normes, tout en espérant une simplification de celles-ci. Néanmoins comme toute nouvelle année qui commence celle-ci doit être abordée avec optimisme et à ce titre au nom de toute l'équipe municipale je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Maire, Jean-Pol BESNARD

Agenda du mois :

- **Vendredi 3 Février** à 18h15 – **Spectacle des élèves** du groupe scolaire Camille Paiseur - à la salle des fêtes

Dates à Retenir :

- **Vendredi 03 mars** : **Assemblée Générale du Comité des Fêtes**
- **Vendredi 03 mars** : **Loto** organisé par Familles Rurales
- **Samedi 11 et Dimanche 12 mars** : **Vide poussettes** organisé par « Les Copains de Camille »

Informations diverses :

Trouvé : Un manteau de dame a été retrouvé à la salle des fêtes après le repas des anciens. Venir en mairie pour le récupérer.

Nettoyage des berges : Des agents de la C.A.T.E.R. interviendront sur notre commune dans les prochains mois pour l'entretien des berges des rivières. A ce titre ils seront éventuellement amenés à accéder dans les propriétés privées pour procéder à des travaux d'abattage d'arbres dangereux ou morts et évacuer des bois morts. Une réunion d'information ultérieure précèdera ces interventions.

Recensement militaire - Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1^{er} janvier au 31 mars 2001 et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie. Apporter le livret de famille et une pièce d'identité. Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.

Retrouvez-nous sur
<http://loisyinfo.canalblog.com/>

et www.loisysurmarne.fr

e-mail :

info.loisysurmarne@orange.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 novembre 2016

Absents excusés : Julie KARCENY, Julie BRICHE, Emilie ROZE

Absents : Cyril THIEBAUT

Secrétaire de séance : Etienne HANCE

Le Conseil Municipal a :

- approuvé le compte rendu de la réunion du 19 octobre 2016
- décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur :
 - Une propriété bâtie située au 24 Chemin des Vignes
 - Une propriété bâtie située au 18 Rue de la Marne
 - Une propriété bâtie située au 14 Rue des Tilleuls
- approuvé la création de deux postes d'adjoint technique déjà pourvus par Mmes KOCHÉL Marie et PONSARD Cathy
- approuvé le renouvellement du bail de location du logement situé au 96 Rue de Choiset pour une durée d'une année
- approuvé des modifications et actualisations des statuts de la CCVCD
- décidé la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).



Le Conseil :

- attribue des avances de subventions pour 2016 à : Office du Tourisme, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.), O.G.E.C. - Ecole de la Salle, Centre Social et Culturel de Vitry
- attribue une indemnité de conseil au comptable de la Trésorerie Générale de 60% du barème interministériel.

Personnel communautaire

Le Conseil :

- approuve les répartitions de charges de personnel à temps partagé entre la commune de Vitry le François de la CCVCD
- approuve la mise à disposition partagée entre la commune de Vitry le François de la CCVCD d'un agent technique pour 48% de son temps
- Instaure la mise en place d'une indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)
- approuve le renouvellement général des conventions de mise à disposition d'agents à temps partagé entre les communes et la CCVCD
- approuve le renouvellement pour un an d'un contrat d'éducateur maître-nageur sauveteur
- supprime 6 postes de ses effectifs dans le cadre de l'actualisation du tableau des effectifs.

Education – Jeunesse

Le Conseil :

- fixe les tarifs de restauration scolaire du collège Pierre-Gilles de GENNES (soit une hausse de 2,5% environ sur la ½ pension)
- fixe le montant des participations des familles aux frais de classes de voile
- fixe le montant des crédits de fournitures scolaires alloués aux écoles maternelles, élémentaires et primaires.

Développement urbain

Le Conseil :

- valide le principe d'adhésion au groupement de commandes pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et leurs études associées
- alloue 8 subventions dans le cadre de l'O.P.A.H pour un montant total de 18 736 €.

Eau, Assainissement et Déchets

Le Conseil :

- approuve le choix de Véolia comme délégataire du service d'assainissement collectif pour une durée 8,5 ans à compter du 1/1/2017
- autorise la réalisation de travaux d'adduction d'eau potable rue derrière les jardins à Huiron (50% refacturé à la commune)
- a voté les surtaxes d'assainissement collectif (pour les communes concernées)
- a voté les tarifs d'assainissement non collectif (dont la commune de Loisy) : Diagnostic 1ère visite et vente : 80 € - contrôle périodique (tous les 5 ans) : 55 € - contrôle de conception : 60 € - contrôle de bonne exécution : 80 € - redevance annuelle : 15 €
- autorise la mise en place d'un marquage au pochoir des déchets d'équipements électriques et électronique (D3E) avant leurs envois en filières de recyclage.

Etat Civil :

Naissances

- Eva RAIMONDI, le 21 octobre
- Sacha VINCENT, le 10 novembre
- Louis TENAILLON, le 30 novembre
- Lya LALLEMENT, le 1^{er} décembre
- Lyam BERTHIER, le 22 décembre

Mariages

- Thierry MAYER et Sandrine DZUIBANAYSKI, le 03 décembre

Décès

- Eliane DEVAUX née WAGNER, le 18 décembre
- Guy LALLEMENT, le 27 décembre

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2016

Absents excusés : Corinne KRONNER, Christelle GIARDINI

Absents : Pascal BONETTI, Julie BRICHE, Cyril THIEBAUT, Emilie ROZE

Secrétaire de séance : Marie COLLANGE

Le Conseil Municipal a :

- approuvé le compte rendu de la réunion du 23 novembre 2016
- décidé de mettre en place la télétransmission des actes et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec la Préfecture
- accordé la décision modificative du budget général 2016 pour un virement de crédits entre chapitre
- décidé du choix du bureau d'études pour une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage Spécifique destiné à l'obtention d'une labélisation basse consommation dans le cadre de la construction de la future salle des associations
- décidé de l'attribution de subvention pour l'année 2017 suite à la demande de 3 associations de la Commune
- adopté le règlement des cimetières communaux

Le conseil a pris connaissance :

- du changement de président du Comité des Fêtes
- du dossier de la cuisine centrale de la CCVCD
- de la réglementation en zéro phyto
- de l'enfouissement des réseaux Route de Maisons en Champagne.

Conseil de Communauté 6 Décembre 2016

Administration Générale

Le Conseil :

- installe M. Philippe WEBER comme conseiller communautaire
- donne un avis favorable pour l'ouverture des commerces de Vitry et Marolles durant 9 dimanches en 2017